



Plan d'action d'accessibilité universelle de la Ville de Mont-Tremblant : premier bilan

Hiver 2019

Dans ce numéro :

Plan d'action Mont-Tremblant 1

L'art, différemment 2

Exposition Clair Soleil 3

Des médias accessibles 4

20 ans de services 5

Un beau Noël 5

Multi-Actions et activités pour tous 6

Pour en savoir plus 7

L'équipe 7

Coordonnées 8

C'est en novembre 2017 que le conseil de la Ville de Mont-Tremblant adoptait le « Plan d'action d'accessibilité universelle » triennal. Ce premier plan a pour objectif de considérer le principe de l'accessibilité universelle dans les bâtiments publics et les aires de circulations extérieures (parc, sentier, plage, etc.) et de corriger les obstacles présents, dans la mesure du possible. Le plan vise également à amener les propriétaires d'établissements commerciaux à effectuer les changements nécessaires afin de rendre accessibles, tous les lieux destinés à leur clientèle.

Un an plus tard, quelques ajouts ont été apportés sur le territoire, mais le travail de sensibilisation doit se poursuivre auprès des commerçants. À ce jour, un seul bâtiment a été adapté. Cependant, quelques propriétaires étudient les possibilités d'aménagements.

Parmi les services municipaux, nous notons que les travaux publics sont à l'affût des travaux à effectuer sur le territoire. En moyenne, les problèmes concernant la circulation sur les aires publiques, comme un trottoir brisé à la descente, sont réglés rapidement.

Nous remarquons également que la réfection des trottoirs des rues de Saint-Jovite et Labelle a été réalisée conformément aux recommandations sur l'accessibilité universelle. Vous y retrouverez aussi de nouvelles places de stationnement réservées.

Du côté du service Incendie, notons la présence du programme « Secours Adapté », émis par la MRC des Laurentides.

Nous restons à l'affût des améliorations apportées sur le territoire de la ville de Mont-Tremblant, mais aussi des problématiques.

Vous remarquez un bris sur une aire de circulation ? Informez-en le service des travaux publics au : 819-425-8614, poste 6416.

Vous constatez des améliorations apportées à un bâtiment commercial ? Contactez-nous !

Association des personnes handicapées Clair Soleil
819-425-7447



« L'Art, différemment »

L'Association des personnes handicapées Clair Soleil

offre un centre de jour

pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Une variété d'activités sont proposées parmi lesquelles **l'art** prend une place importante.



Le travail manuel est un moyen efficace de stimuler la motricité fine et de maintenir des connaissances simples comme :



**le nom des couleurs ;
l'orientation spatiale ;
la concentration à la tâche.**



En plus, elle permet à la personne en situation de handicap :

**de stimuler son imagination;
d'être connectée à quelque chose de tangible;
de s'exprimer librement, sans être jugée.**



Cela lui permet d'être fière d'elle.



Une exposition à notre image

Du 7 au 19 décembre dernier se déroulait l'exposition « L'Art, différemment » de l'Association des personnes handicapées Clair Soleil. Ainsi, les participants du centre de jour, qui sont des adultes vivant avec une déficience intellectuelle, ont pu voir leurs œuvres tapisser les murs de la salle Alphonse-Desjardins située à l'Hôtel de Ville de Mont-Tremblant. « C'est une fierté pour notre groupe, ils mettent du cœur dans ce qu'ils font. C'est un bel accomplissement pour eux », précise Karine, technicienne en loisir.

Lors des journées d'activités, l'art est pratiqué sur une base régulière et permet d'intégrer une variété de notions et de stratégies. « Les participants sont sollicités dans chacune des étapes, de la préparation du matériel au nettoyage en fin de journée. L'intégration d'une routine et d'une méthode de travail favorise leur autonomie dans leur vie quotidienne », explique Cynthia Forget, éducatrice spécialisée.

Le succès de l'exposition est une motivation supplémentaire pour les participants, qui ont déjà hâte de débiter de nouveaux projets.



DES MÉDIAS ACCESSIBLES

LA MEILLEURE FAÇON DE FAIRE TOMBER LES TABOUS CONCERNANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, C'EST D'EN

PARLER !

ÇA TOMBE BIEN !

IL EXISTE DES MÉDIAS QUI INFORMENT SUR L'ACCESSIBILITÉ, LES DROITS, LES LOISIRS ET TOUS LES AUTRES SERVICES ET ACTUALITÉS CONCERNANT LE HANDICAP AU QUÉBEC.



<https://canalm.vuesetvoix.com/>



<https://www.ami.ca/>

20 ANS DE SERVICE POUR SANDRA



Souriante et dévouée,
elle maintient le cap !
Elle est appréciée de tous les membres.
Toujours à son affaire,
cette femme de cœur supervise
tout en privilégiant une énergie de travail
conviviale basée sur la confiance.

Le vendredi 28 septembre dernier, plusieurs se sont réunis afin de souligner les 20 années d'implication de Sandra au sein de l'organisme. Félicitations, Sandra, et merci encore pour ces belles années !

UN BEAU NOËL

C'est le 7 décembre dernier que les membres de l'Association Clair Soleil fêtaient Noël. En cette occasion spéciale, tous étaient réunis pour un souper traditionnel et pour un incroyable spectacle signé Steve Provost. Aussi, grâce à plusieurs commerçants de la région, tous les membres vivant avec un handicap ont pu recevoir un présent. Un énorme merci à nos nombreux commanditaires :



Arôme Café Bistro
Marché S. Bourassa
Rona Forget, Mont-Tremblant
Crème et Chocolat
Cadeaux 4 Saisons
Casse Croûte d'en haut
Coiffure le Doigté
Crêperie Catherine
Tigre Géant
Bijouterie Mc Millan
Uniprix, Mont-Tremblant
Studio 1044

Restaurant Antipasto
La vie à l'en Verre, Mont-Tremblant
Les Serres Arundel
Moha Coiffure
Salon J'aim
Salon Jeanne d'Arc
Scandinave Spa Mont-Tremblant
Restaurant Le Vieux Four
Librairie Carpe Diem, coopérative de solidarité
Scarlett Bar à Ongles
McDonald's, Mont-Tremblant

Merci !



Multi-actions

Centre de jour pour adultes autonomes vivant avec un handicap intellectuel.

Sorties et activités sociales amusantes, ateliers diversifiés adaptés aux goûts, aux besoins et aux capacités de chaque membre du groupe.

Le tout axé sur le développement et le maintien : de l'autonomie, des capacités intellectuelles et physiques et des relations sociales. Tout ceci est réalisé dans le respect de la personne, de son intégrité physique et mentale, de sa dignité et de ses droits.

Informations et inscriptions : 819-425-7447

Activités pour tous

Les activités pour tous s'adressent à tous nos membres avec ou sans handicap.



Vous désirez sortir, faire de nouvelles rencontres, faire des sorties culturelles ou simplement aller prendre un café entre amis ?

Exemples d'activités : Cueillette de pommes, quilles, cinéma, cabane à sucre, dîners communautaires, cuisine, etc.

Comment s'inscrire ?

Sur place à l'Association Clair Soleil au : 585, rue Léonard à Mont-Tremblant. Obtenez plus d'informations au 819-425-7447.



POUR EN SAVOIR PLUS

Vous cherchez de l'information à propos de l'aide à domicile, des loisirs adaptés, de la défense des droits, de l'aide financière, de l'accompagnement, de l'habitation, de l'hébergement, des transports/transports adaptés ou du soutien pour les proches aidants ? Trouvez une foule de renseignements pertinents qui sont mis à jour régulièrement :

handicaplaurentides.ca

Visitez notre nouvelle page web ! Plus vous cliquez, plus vous nous aidez à être visibles sur les pages de recherche. Votre aide est très précieuse !



www.association-clairsoleil.com

Association Clair Soleil

Les membres du conseil d'administration
Clair Soleil : Johanna Earle,
Lina Ayotte, Ives Provost,
Marc Perreault, Eva Trzcinska,
Jocelyne Béland, André Lemay
Catherine Miller et Manon St-Germain Lejour

Membres de l'équipe Clair Soleil

Sandra Cadieux, Directrice
Karine Cloutier, Technicienne en loisir
Cynthia Forget, Éducatrice spécialisée

Fondation Denis Provost

Les membres du conseil d'administration de la Fondation Denis Provost :
Johanna Earle, Jocelyne Béland, André Lemay, Lina Ayotte, Manon St-Germain Lejour,
Marc Perreault et Eva Trzcinska



Pour toute information sur
nos activités,
contactez-nous au :
819-425-7447

Venez nous voir au :
585, rue Léonard
Mont-Tremblant
(Québec) J8E 3H9

Ou écrivez-nous au :
clairsoleil@cgocable.ca

Faut-il être une personne handicapée pour être membre de l'organisme ?

Non. Tous peuvent être membres de l'Association Clair Soleil.

Je suis membre pour : Aider l'Association à promouvoir les droits et les intérêts des personnes handicapées et favoriser l'intégration sociale.

En devenant membre, je peux : Participer aux activités et aux sorties de l'Association et obtenir un droit de vote aux élections de l'Assemblée Générale Annuelle.

Visitez notre site
web au :
www.association-clairsoleil.com

Suivez-nous sur Facebook

[www.facebook.com/
associationclairsoleil/](http://www.facebook.com/associationclairsoleil/)



L'Association des personnes handicapées Clair Soleil est un organisme autonome à but non lucratif. Depuis 1980, elle s'applique à informer les personnes handicapées de leurs droits, de leurs intérêts et des différents services dont elles peuvent bénéficier. L'Association vise aussi à sensibiliser l'ensemble de la communauté aux besoins des personnes handicapées et à promouvoir leur intégration sociale, scolaire ou professionnelle.